

Assemblée Générale de l'UFOLEP Indre-et-Loire

Le 06 mars 2026

Procès-verbal

Présent(e)s :

Membres du Comité Directeur : Jérôme GIBEAUD, Laurence LENOIR, Christine LÉPINAY, Aurélien BARBIER et Paul-Armand DUJARDIN.

Clubs affiliés : AS Luynes section Volley-ball, Ardente de Tours, AS Chanceaux Tir à l'arc, Association Génération Danse, CASEC-ALEP, CIE des Archers de Gâtine et Choissilles, Saint-Avertin Sports section Gymnastique, Gymnastique Sportive d'Esvres, Harmonie et Bien-Être, Joué Volley-ball, Les Amis de l'Ufolep 37, Les Amis du village d'enfants de Pocé-sur-Cisse, Les Apaches de Montbazon, Les Archers de la Manse, Les Ghost-Busters de Preuilly-sur-Claise.

Invité(e)s : Francis DIRAISON (CDOS), Franck WECKONSKI (Ligue 37), Marie PARAT (USEP 37), Julien DUMONT (UFOLEP CVL), Bernard PASCAUD (Ligue 37), Eddy PRINTANIER (Ligue), Zorah KHANE (Ligue 37), Joël PAIRIS (Ligue 37), Mc Kinley PINIER (Réveil Sportif St-Cyr section Gymnastique).

Membres du Comité Directeur excusé(e)s : Mireille MOTTEAU, Marjorie BONNET, Mathilde CHEVALIER, Alexandre PIVRON, Sylvain FERNANDES.

Clubs affiliés excusés : Jeunesse et Habitat, AS Luynes section Gymnastique,

Invité(e)s excusé(e)s : Estelle BERTHY (Conseil Départemental), Arnaud JEAN (UFOLEP Nationale), François BONNEAU (Conseil Régional), Charlotte CARRÉ (USEP 37), Yohann GARREAU (Ligue 37), Julien COURTES (Ligue 37), Yann FRADON (SDJES), Stéphanie LECOMTE (SDJES), André BAHON (SDJES).

Le Comité Directeur souhaite la bienvenue à toutes et tous à l'Assemblée Générale de l'UFOLEP Indre-et-Loire 2026.

Le Président, Jérôme GIBEAUD remercie de leur présence :

- Francis DIRAISON, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-et-Loire
- Franck WECKONSKI, Président de la Ligue de l'Enseignement d'Indre-et-Loire
- Bernard PASCAUD, Trésorier de la Ligue de l'Enseignement d'Indre-et-Loire
- Marie PARAT, Présidente de l'USEP d'Indre-et-Loire et de l'USEP Centre Val-de-Loire
- Julien Dumont, Président Régional UFOLEP Centre Val de Loire

Il remercie aussi les personnes excusées :

- Arnaud JEAN, Président de l'UFOLEP Nationale
- François BONNEAU, Président de la Région Centre Val-de-Loire
- Yann FRADON de la SDJES pour période de réserve électorale
- André BAHON de la SDJES pour période de réserve électorale

Il remercie également tous les responsables de clubs ou de structures de leur présence ainsi que tous les bénévoles qui sont réunis ce soir.

Jérôme GIBEAUD profite aussi de cette ouverture pour avoir une pensée pour tous les bénévoles qui nous ont quitté malheureusement cette année.

En préambule, Arnaud JEAN, Président National de l'UFOLEP, étant excusé ce soir, adresse un message vidéo à l'assemblée.

1. Rapport moral présenté par Jérôme GIBEAUD :

Dans le contexte actuel de tensions politiques nationales mais également internationales, des baisses budgétaires, de l'inflation, il ne m'est pas facile d'être enthousiasme sur cette ouverture d'AG. Néanmoins, je vous rassure, nous continuons et continuerons de vous épauler du mieux que nous pourrons dans votre fonctionnement, calendrier, compétitions etc... Et comme vous le verrez dans le rapport d'activité, nous continuons également nos actions envers différents publics de notre société.

Parlons un peu de finances. Vous verrez tout à l'heure lors de la présentation du bilan financier que nous sommes en grandes difficultés pour la troisième année consécutive et que nos ressources de fond propres s'amenuisent.

Pour rappel, nous sommes un grand réseau : UFOLEP Nationale, UFOLEP Régionale CVL, UFOLEP Départementale et vous, les associations et structures. Nous sommes également une des deux fédérations sportives de La Ligue de l'Enseignement avec l'USEP 37.

Un réseau, c'est quoi ? Pour moi, c'est s'aider mutuellement, faire face ensemble aux restrictions de subventions, aux baisses des aides sur les actions, ... Et donc par solidarité ces baisses de rentrées financières ne doivent pas se répercuter sur les différents échelons du réseau. Nous savons que nombre d'entre vous, associations, rencontrent aussi des problèmes pour équilibrer vos budgets. C'est pourquoi, le comité UFOLEP 37 a décidé depuis plusieurs années de ne pas augmenter sa part départementale sur les licences mais simplement de répercuter les augmentations des autres échelons : assurance, UFOLEP Nationale, UFOLEP Régionale et Ligue de l'Enseignement.

Nous devons être aussi solidaires dans notre mouvement sur les actions communes et sur les moyens de mutualisation tout en essayant d'équilibrer nos budgets respectifs. Nous souhaitons donc qu'il en soit de même en retour et que nous ne soyons pas pris au dépourvu sur des factures non justifiées qui mettent du temps à nous parvenir et que nous contestons ouvertement, que des réunions de dialogue puissent être instaurées avant que les relations se détériorent aussi bien entre directeurs qu'entre élus, que les aides prévues en début d'année soient versées intégralement...

Je remercie ici la présence des salarié(e)s :

- Vincent, directeur et chef d'équipe.
- Chloé, secrétaire comptable qui nous a rejoint il y a un an et demi et qui a déjà fait ses preuves.

Je souhaite les remercier tous les deux pour le travail analytique sur la comptabilité. Cela va nous permettre de faire des choix dans les mois à venir afin de revenir à l'équilibre. Il reste encore du travail.

- Raphaël, éducateur sportif qui vient d'arriver et qui prend petit à petit ses marques. Il a remplacé Fabien qui s'est envolé pour de nouvelles aventures, ce qui est normal à son âge.
- Valentin, en apprentissage et qui assure un très bon travail sur des dispositifs notamment Ufostreet.
- Simon, volontaire en service civique

De par la comptabilité analytique suivi par Chloé et Vincent, il apparait que notre volonté ces dernières années de mettre en place différents dispositifs comme Toutes Sportives, Ufostreet, Inclusion sociale, Inclusion professionnelle ne peut se poursuivre en l'état. En effet, les baisses de subventions et d'aides à l'emploi nous ont amené à une réflexion globale pour équilibrer nos comptes. Réflexion encore en cours avec un diagnostic interne pour analyser chaque dispositif et sa pertinence. Un choix devra se faire en supprimant certaines actions ou en les diminuant.

Je compte non seulement sur l'équipe des salarié(e)s, citée ci-dessus mais aussi sur le Comité Directeur de l'UFOLEP 37 pour mener à bien cette réflexion. J'en profite donc pour remercier Mathilde, Laurence, Christine, Mireille, Marjorie, Alexandre, Aurélien, Sylvain et Paul-Armand pour leur implication au Comité Directeur. Je salue également les candidatures de deux nouveaux élus : Chloé BESSON et Eddy PRINTANIER qui, si vous votez pour eux tout à l'heure devraient nous rejoindre pour les 3 ans qui restent de cette mandature.

Pour donner une touche un peu plus positive à cette ouverture, nous pouvons nous féliciter de rester le premier département de la région en nombre d'adhérents. Et pourtant, ce n'est pas facile avec la concurrence des fédérations délégataires qui imposent aux clubs sportifs de prendre des licences pour tous les membres en s'appuyant sur l'arrêté Lamour. Pas évident non plus pour les associations sans pratique compétitive et qui peuvent trouver une assurance moins chère ailleurs.

Mais on tient bon grâce à l'équipe et aux services rendus : aide administrative, prêt de matériel, etc...

Même si la baisse se fait ressentir, les aides sont toujours présentes sur nos actions Playa Tour, Toutes Sportives, Ufostreet. Merci donc au Conseil Départemental, au Conseil Régional, à la politique de la ville de Tours Métropole, la préfecture, Tours Habitat, l'ANS pour leur soutien.

Et puis, nous continuons à vos côtés à la mise en place d'événements départementaux, régionaux voire même nationaux comme l'organisation des finales jeunes groupe 4 de Gymnastique Artistique Féminine cette année à Monts et le championnat national sarbacane en 2027 à St Etienne de Chigny ainsi que le challenge national tir à l'arc jeunes chlorophylle.

Et 2028 arrive. Pourquoi viser si loin ? Et bien l'UFOLEP aura 100 ans (1928-2028) et pour fêter cet événement, nous avons la chance d'accueillir en Indre-et-Loire l'Assemblée Générale Nationale UFOLEP. Nous faisons appel dès maintenant à vous pour cette organisation. Vous pouvez en effet dès maintenant intégrer les différentes commissions.

Je finirai par les mêmes propos que l'année dernière :

- L'UFOLEP, fédération actrice de l'intégration sociale et de l'éducation des populations par le biais de nos activités physiques et sportives,
- L'UFOLEP, fédération qui forme les citoyennes et les citoyens sans nous opposer au sport dans sa dimension compétitive.
- L'UFOLEP, fédération qui propose un sport autrement, un sport par et pour tous, accessible à tous. Tous différents, tous sportifs !!

Et merci à vous tous, bénévoles et dirigeants de club, sans vous, le monde associatif n'existerait pas. Et je sais que ce n'est pas facile tous les jours.

2. Rapport d'activités présenté par Vincent NICOLSI :

Vincent NICOLSI rappelle que l'UFOLEP est la première fédération affinitaire multisports de France. Elle est l'un des secteurs sportifs associatifs de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire. En prônant le sport autrement, elle a pour vocation de faire du sport un outil citoyen d'éducation, un vecteur d'émancipation et d'épanouissement personnel et collectif.

Évolution des effectifs :

- 2020/2021 : 3041 licencié(e)s
- 2022/2023 : 4028 licencié(e)s
- 2023/2024 : 4508 licencié(e)s
- 2024/2025 : 4418 licencié(e)s

Répartition des effectifs :

- 54,5% de femmes
- 45,5% d'hommes
- 2156 adultes
- 1006 jeunes
- 1256 enfants

111 associations et structures adhérentes pour la saison 2024/2025.

Répartition par sport :

- 39% pour la gymnastique
- 13,8% pour le volley-ball
- 12,2% pour le tir à l'arc
- 8,5% pour les ufopass
- 6,2% pour le football
- 4% pour le BMX
- 2,8% pour les sports divers
- 4,4% pour le badminton
- 2,4% pour les activités de la forme
- 2% pour les multisports
- 2,7% pour les Ufobaby
- 1,3% pour le cyclo sport et le VTT
- 0,5% pour auto-motocross

L'UFOLEP 37 est le premier département de la région Centre Val-de-Loire en nombre de licencié(e)s et 21ème sur le plan national.

Vincent NICOLOSI rappelle les sept priorités fédérales :

- La vitalité de notre vie associative : Il est crucial de prendre en compte le réseau de nos associations et d'accompagner son développement. À cet effet, la mise à disposition de ressources visant à dynamiser et optimiser la gestion quotidienne des structures associatives UFOLEP constitue une priorité incontournable.
- Le déploiement du « multisports » : Le « multisports » représente l'offre UFOLEP en matière d'activités sportives de loisirs, variées, conviviales et festives, proposées tout au long de l'année au sein des associations.
- Dynamiser la vie sportive : L'organisation des activités sportives, qu'elles soient de loisirs ou compétitives, à destination du plus grand nombre constitue la véritable valeur ajoutée de l'UFOLEP. Cela se reflète dans des calendriers riches et variés, répondant pleinement aux attentes des adhérents.
- L'accessibilité au sport pour les publics issus des territoires prioritaires : Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, quels que soient les publics ou les territoires concernés, constitue un enjeu majeur. L'objectif est de devenir la fédération la plus accessible, solidaire et inclusive, en répondant aux besoins des publics les plus vulnérables.
- Égalité intégrité comme fondamentaux : L'UFOLEP aspire à être une fédération exemplaire, engagée dans la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violences, afin de se positionner comme un lieu d'accueil privilégié pour les publics les plus éloignés de la pratique sportive.
- La prise en compte du sport santé : Allier une pratique sportive qui intègre les enjeux liés à la santé et à la vulnérabilité sociale.
- Innovation & recherche au service du sport pour toutes et tous : L'innovation et la recherche représentent une remise en question constante, essentielle pour progresser et faire avancer nos idées dans une société en perpétuelle évolution. Dans ce contexte, les avancées numériques constituent un levier clé, offrant une simplification significative des démarches administratives pour les associations.

Vincent NICOLOSI fait un bref rappel des dispositifs mis en œuvre par la fédération :

➤ Opération découverte :

Une excellente façon de mettre en avant et de faire briller les activités physiques organisées tout au long de la saison. Ce dispositif permet également à tous les publics éloignés de la pratique sportive de se rapprocher d'une association, offrant ainsi l'occasion de vivre une expérience sportive qui allie énergie et bien-être.

➤ Pass'Sport :

Le Pass'Sport est une aide de l'État destinée aux 14-17 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Pour l'année 2025, cela représente une aide de 70,00€.

➤ Opération Marrainage :

On vous rembourse une partie de votre affiliation UFOLEP. Dans le cadre du plan de relance UFOLEP, les comités départementaux ont la possibilité de s'inscrire dans l'opération marrainage. Le principe est simple : votre association affiliée à l'UFOLEP marraine une nouvelle association, avec une prise en charge de 50 € pour l'association marraine et 50€ pour l'association marrainée.

➤ Écoles Multisports :

Le dispositif des écoles multisports (EMS) vise à encourager les enfants âgés de 4 à 12 ans à explorer un large éventail d'activités sportives. Au-delà des compétences techniques et motrices, le multisports représente un levier éducatif fondamental pour le développement de l'enfant.

Il soutient l'apprentissage de la culture sportive, de la vie en groupe, de la citoyenneté et à travers une sensibilisation à diverses thématiques telles que l'environnement, l'alimentation, ...

➤ Prêts de matériels :

L'UFOLEP 37 offre aux associations affiliées l'accès à une vaste banque de matériel : sports traditionnels, sports innovants, multimédia et sonorisation. Ce prêt de matériel est gratuit pour les associations affiliées à l'UFOLEP.

➤ UFOBABY :

Convaincue de l'importance des compétences motrices (courir, sauter, glisser, ramper...) dès le plus jeune âge, l'UFOLEP met en place un dispositif axé sur l'éveil corporel. Ufo Baby est ainsi conçu et adapté par les animateurs et formateurs UFOLEP pour sensibiliser et initier les enfants de 0 à 3 ans et de 4 à 6 ans.

➤ La valorisation de l'UFOLEP par l'accueil de volontaires en Service Civique :

Depuis 2013, l'UFOLEP accueille de nombreux volontaires en service civique. Cette année, c'est Simon NAGORZANSKI qui rejoint l'UFOLEP 37, du 1^{er} octobre au 30 juin. Il a eu l'opportunité d'animer lors des dispositifs sur lesquels intervient l'UFOLEP 37. Il a également participé à la communication des événements de l'association.

➤ Présentation du dispositif Sport Handicap par Raphaël VERRIER

Le sport handicap s'adresse à un public présentant une déficience intellectuelle, souvent accompagnée de troubles associés pouvant engendrer un manque de confiance en soi et des difficultés de concentration.

L'UFOLEP 37 intervient le lundi et le mardi avec deux associations, La Source et Les Elfes.

Grâce aux activités sportives, nos objectifs sont les suivants :

- Apprendre à connaître autrui et augmenter la tolérance des uns envers les autres.
- Adapter le contenu aux caractéristiques du public de façon à placer les personnes en situation de réussite et ainsi développer leur estime de soi.
- Augmenter les capacités physiques, de concentration ainsi que d'adaptation.
- Favoriser l'inclusion sociale en pratiquant des activités reconnues socialement et en rencontrant des jeunes de tous niveaux.
- Diversifier les activités physiques proposées afin de mobiliser un ensemble de compétences larges.
- Favoriser la compréhension des consignes, d'apprendre à maîtriser ses émotions lors de l'implication sur les séances.
- Augmenter leur concentration et les canaliser grâce à un objectif.

➤ Le PLAYA TOUR :

Le PLAYA TOUR 2025 est un dispositif national de l'UFOLEP visant à valoriser le comité à travers une large communication. Il s'agit de l'un des plus grands événements estivaux en France. Son objectif est de promouvoir l'UFOLEP tout en offrant aux participants l'opportunité de découvrir et de pratiquer des sports innovants et/ou émergents. Beaucoup d'activités diverses et variées ont été mises en place, telles que : du Tir à l'arc, du Panna-Foot, activités dans des infrastructures gonflables (handball, rugby, football, ...).

Plus de 1249 personnes ont été accueillies à Amboise.

➤ Le dispositif « Toutes Sportives » :

L'UFOLEP 37 s'engage à développer des actions visant à encourager la pratique sportive féminine. Notre comité a choisi d'intervenir dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), (Courteline, Maison Pour Tous, Equinoxe, VERC et EVS Rochepinard), pour mettre en place une offre sportive jusque-là peu ou pas développée. Les objectifs sont de constituer un groupe de femmes suffisamment important (environ 15 personnes), assidu et régulier, tout en favorisant la mixité socio-culturelle (profils socioprofessionnels, origines culturelles, nationalités, tranches d'âge) afin de prévenir le repli communautaire.

Il s'agit également de diversifier les activités en proposant de nouvelles séances, régulières ou ponctuelles, et de permettre aux participantes de bénéficier de créneaux en soirée ou le week-end, en complément des sessions en journée.

➤ La formation PSC :

La formation Prévention et Premiers Secours offre l'opportunité d'acquérir les bases des gestes de secours. Réglementée par la loi, cette formation permet d'obtenir un certificat délivré directement par l'UFOLEP. En 2024/2025, 30 sessions ont été organisées, accueillant un total de 192 stagiaires.

Les formations se déroulent le mercredi et le samedi de 9h à 17h.

3. Rapport Financier présenté par Laurence LENOIR, Trésorière :

Laurence LENOIR remercie Chloé BELLÉCULÉE pour la gestion de la comptabilité de l'année 2025.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un déficit de 24 255 €.

Bilan Actif : 325 793 €

- Charges constatées d'avance : 1052 €
- Créances : 65 126 €
- Trésorerie : 149 861 €
- Immobilisations : 109 753 €

Bilan Passif : 325 793 €

- Produits constatés d'avance : 145 927 €
- Dettes : 48 389 €
- Provisions : 15 414 €
- Fonds associatif : 116 063 €

Les charges sont d'un montant de 270 624 € et se répartissent comme suit :

- Les charges de personnel représentent 45,1%
- Les achats et charges externes représentent 22,3%
- Les autres charges de gestion courante représentent 30,8%
- Les dotations et autres charges représentent 0,7%
- Les impôts et taxes représentent 1,1%

Les produits sont d'un montant de 246 369 € et se répartissent comme suit :

- Les cotisations représentent 70,6%
- Les prestations de service représentent 8,8%
- Les subventions représentent 19,8%
- Les autres produits représentent 0,8%

Le prévisionnel 2026 est estimé à 261 100 €

Le vérificateur aux comptes pour l'année 2025 :

Jean-Pierre COLOMBIN

« Déclare avoir procédé à un contrôle des comptes de l'UFOLEP 37 en date du 26 Février 2026 ».

Les pièces demandées m'ont été présentées et correspondent à leurs notifications. Les détails des disponibilités m'ont été précisés et correspondent à ce qui est déclaré.

Moi soussigné, vérificateur aux comptes, candidature validée par l'Assemblée Générale de l'UFOLEP 37 en date du 21 mars 2025, certifie la bonne exécution des comptes et la parfaite concordance de ce qui m'a été présenté.

Je tiens à remercier la trésorière et le délégué pour leur disponibilité ».

Jérôme GIBEAUD demande si des personnes souhaitent se porter candidates pour effectuer la vérification des comptes 2026 pour l'Assemblée Générale de 2027.

Un seul candidat : Jean-Pierre COLOMBIN. Adopté par l'Assemblée à l'unanimité.

Les tarifs 2026/2027 :

Jérôme GIBEAUD reprend la parole en expliquant que les tarifs pour la saison 2026/2027 ne sont pas encore votés au niveau de l'UFOLEP Nationale. Il demande donc à l'Assemblée de donner mandat aux Comité Directeur afin de définir les nouveaux tarifs au mois de juin.

Validé par l'assemblée à l'unanimité.

4. Vote pour le nouveau Comité Directeur de l'UFOLEP 37 :

Deux candidat(e)s se présentent pour rejoindre le Comité Directeur sur la mandature en cours.

Résultat des votes :

Candidat(e)	Pour	Contre	Abstention
BESSON Chloé	100%		0%
PRINTANIER Eddy	100%		0%

1183 voix exprimées sur le vote des nouveaux représentants au Comité Directeur (unanimité des votants).

Tous les candidat(e)s sont élu(e)s au Comité Directeur pour la mandature 2025 à 2029.

5. Désignation des représentants aux AG régionale et nationale :

AG régionale : Christine LÉPINAY, Aurélien BARBIER et Jérôme GIBEAUD

AG nationale : Mireille MOTTEAU, Sylvain FERNADES, Christine LÉPINAY, Laurence LENOIR et Jérôme GIBEAUD

Adopté par l'Assemblée à l'unanimité.

6. Vote de l'ensemble des rapports :

Rapport Moral : 100%

Rapport Financier résolution n°1 : 100%

Rapport Financier résolution n°2 : 100%

Budget : 100%

7. Remerciements et remises des récompenses :

Le Président remercie Bruno DUCHIRON et Serge BERRY pour leur engagement au sein de leur club respectif et leur remet une plaque UFOLEP.

8. Prise de paroles des officiel(le)s :

Francis DIRAISON, CDOS 37

Julien DUMONT, UFOLEP CVL

Franck WECKONSKI, Ligue de l'Enseignement d'Indre-et-Loire

Marie PARAT, USEP 37 et USEP CVL

9. Clôture de l'Assemblée Générale :

Jérôme GIBEAUD remercie toutes les personnes présentes et invite l'ensemble de l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Fait à Joué-lès-Tours le 09/03/2026

Jérôme GIBEAUD

Président de l'UFOLEP 37

